

# **La Commune et le C.P.A.S. de Dour recherchent des techniciens de surface en vue de la constitution d'une réserve de recrutement**

## **Profil demandé :**

### **Savoirs :**

L'agent doit veiller régulièrement à mettre à jour ses connaissances et être disposé à suivre des formations.

Il doit intégrer, dans sa pratique professionnelle, les notes de service, les instructions données et les formations suivies.

### **Savoir-faire :**

- Respecter les normes de sécurité et d'hygiène ;
- Respecter la déontologie et appliquer la réglementation et les directives en vigueur au sein de l'administration ;
- Travailler méthodiquement, rigoureusement et avec soin ;
- Être capable de gérer son emploi du temps et avoir le sens des priorités ;
- Être doté d'une bonne communication ;
- Être capable de travailler aussi bien de façon autonome qu'en collaboration ;
- Pouvoir lire les composants des produits et leur mode d'emploi ;
- Pouvoir reconnaître les pictogrammes sur les produits et affiches dans le bâtiment.

### **Savoir-être :**

- Être capable d'agir avec intégrité et professionnalisme et respecter les réglementations et instructions en vigueur au sein de l'administration ;
- Faire preuve de déontologie, de discrétion, de droiture et de réserve ;
- Respecter la hiérarchie et les collègues et faire preuve de courtoisie ;
- Respecter le secret professionnel ;
- Respecter autrui et contribuer au maintien d'un environnement de travail agréable ;
- Faire preuve de conscience professionnelle ;
- Faire preuve de collaboration et d'esprit d'équipe.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Une expérience professionnelle en qualité d'agent d'entretien de même que la détention du permis de conduire B et d'un véhicule personnel constituent un atout supplémentaire.

### **Conditions :**

Le candidat doit :

1°.- être belge ou citoyen d'un membre de l'Espace économique européen (les états membres de l'Union européenne, plus l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein) ou de la Confédération suisse;

2°.- être âgé de 18 ans au moins;

3°.- jouir des droits civils et politiques;

4°.- être de bonne conduite, vie et mœurs (fournir un extrait de casier judiciaire vierge \* datant de moins de 3 mois (\* avec possibilité d'appréciation en cas de condamnation du Tribunal de Police pour des délits mineurs).

**Les conditions ci-avant doivent être réunies à la date extrême de dépôt des candidatures.**

**L'agent doit satisfaire, durant toute sa carrière, aux conditions visées aux points 1°, 3 et 4° ci-dessus.**

5°.- réussir un examen de recrutement ;

6°.- être déclaré apte par le Conseiller en prévention – médecin du travail à l'issue de l'évaluation de santé préalable à l'affectation.

### **Description de la fonction**

Le technicien de surface (m/f) produit des résultats visibles en entretenant la propreté des locaux des écoles et bâtiments communaux et du C.P.A.S.. Il/elle assure des activités logistiques en se déplaçant et déplaçant des objets afin que toutes les surfaces soient propres. Il/elle contrôle l'état de propreté général et gère l'organisation de son travail sur place. Il/elle informe la hiérarchie de ce qui se passe sur le terrain et s'informe de la façon adéquate d'utiliser les produits de nettoyage.

#### **Activités demandées par la fonction de technicien(ne) de surface :**

- Signaler les besoins de produits ou de nouveau matériel ;
- Vérifier l'état de propreté d'un local ;
- Vérifier qu'il reste suffisamment de produit et de matériel ;
- Organiser son travail ;
- Ranger les produits et le matériel de nettoyage ;
- Trier les déchets ;
- Informer le supérieur hiérarchique de ce qui se passe sur le terrain ;
- Informer le supérieur hiérarchique des éventuelles tensions au sein de l'équipe ;
- Lire les composants du produit et leur mode d'emploi ;
- Reconnaître les pictogrammes sur les produits et affiches dans les bâtiments entretenus ;
- Déplacer les meubles légers pour nettoyer en dessous ;
- Se déplacer dans les locaux à entretenir ;
- Soulever les objets pour nettoyer en dessous ;
- Appliquer (produit/technique) le produit adapté au support (plastiques, bois, verre, céramiques, ciment, métaux, textiles...) ;
- Désinfecter et détartrer les sanitaires ;
- Effectuer le dépoussiérage humide et/ou à sec ;
- Entretenir le matériel de nettoyage ;
- Nettoyer les locaux, bureaux, classes, réfectoires, sanitaires, gymnases, préaux,... ;
- Nettoyer les sols, revêtements, vitres, luminaires et mobiliers ;
- Ramasser les papiers dans les abords des écoles ;
- Vider les poubelles des bureaux, classes, locaux ;
- Vider les poubelles des cours de récréation.

Cette liste n'est pas exhaustive.

#### **Epreuves de recrutement :**

- 1) Epreuve écrite portant sur les connaissances liées à la fonction ;
- 2) Epreuve d'aptitudes professionnelles se rapportant à l'emploi à conférer ;
- 3) Epreuve orale : Entretien permettant d'évaluer vos aptitudes à exercer sa fonction.

**Pour être déclaré admissible, vous devez obtenir au moins 50 % des points à chacune des trois épreuves précitées et au minimum, 60 % au total général des épreuves.**

### **Intéressé(e) ?**

Envoyez, **pour le 31 mars 2023 au plus tard (cachet de la poste faisant foi)**, avec la mention « **Réserve de recrutement techniciens de surface** » votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation, d'un extrait de casier judiciaire original datant de moins de trois mois, d'une copie recto-verso de votre carte d'identité et si vous êtes détenteur du permis de conduire : d'une copie recto-verso de votre permis de conduire, à Mr. Carlo DI ANTONIO, Bourgmestre, Grand Place, 1 à 7370 Dour, le tout **sous pli recommandé**.

Tél. pour renseignements éventuels : 065/52.96.72 (Madame Sarah D'ARCANGELO, service GRH).

**Tout dossier incomplet à la date extrême de dépôt des candidatures, soit le 31 mars 2023, sera d'office considéré comme irrecevable.**